

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du : 07 février 2024

Le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle Léo Lagrange sous la présidence de Monsieur Jean-Michel APARICIO.

Lettres de convocation individuelles adressées le 1^{er} février 2024.

Etaient présents : M. APARICIO – M. REBEYROLLE -- Mme HERLEM – Mme MORTAGNE - M. MOREAU – M. PYCK – M. JACQUEMIN – Mme DAOUDI - Mme BENAIDA – M. ZENNAKI - Mme DOISON - Mme BARBEYRAC – M. GENY - M. CICEK – M. HELLAL – M. FOIREST – M. VENDERBECQ – M. LEULIER -- Mme HAZEBROUCK - M. RENO

Absents excusés pouvoir : M. GUERZOU (Mme BARBEYRAC) - Mme NEZAR (pouvoir à M. MOREAU) – M. SOARES (pouvoir à M. GENY) – Mme SERAYE (pouvoir à M. REBEYROLLE) – M. ZERIZER (pouvoir à M. PYCK) – M. DAMION (pouvoir à M. JACQUEMIN) - Mme ANTUNES (Pouvoir à Mme DAOUDI) – M. PARENTI (pouvoir à M. FOIREST)

Absent(s) : Mme DJERBI

Secrétaire de séance : Monsieur ZENNAKI, nommé à l'unanimité,

Nombre légal de Conseillers : 29

En exercice : 29 Présents : 20 Pouvoirs : 8 Votants : 28

2024-001 OBJET : FINANCES LOCALES : DECISIONS BUDGETAIRES – BUDGET 2024 : RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2312-1, L. 3312-1, L. 4311-1 et L. 5211-26,

Vu l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi « NOTRe »,

Vu l'alinéa II de l'article 13 de la loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de la loi de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022,

Vu l'avis de la Commission des Finances du 30 Janvier 2024,

Vu l'avis du Bureau Municipal du 1^{er} Février 2024,

Considérant la présentation en séance du rapport sur les orientations budgétaires 2024,

Considérant le débat déroulé en séance,

Après avoir entendu le rapport présenté par Monsieur REBEYROLLE,

Le Conseil municipal,

Décide :

Article unique :

De prendre acte de la tenue du débat portant sur le rapport d'orientations budgétaires 2024 de la commune de Beaumont-sur-Oise.

Les débats ont porté sur :

- La nature des investissements en lien notamment avec les questions relatives à la voirie, aux travaux sur le gymnase et la rénovation de l'église
- Le budget relatif à l'école du CNEFASES,
- Les budgets liés aux dépenses sociales.

Fait et délibéré en séance ordinaire, les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents après lecture faite.

Suivent les signatures.

POUR COPIE CONFORME.

Jean-Michel APARICIO
Maire de Beaumont-sur-Oise

Le maire certifie
avoir fait afficher, aujourd'hui,
à la porte de la Mairie, le
compte rendu de la
délibération ci-contre et qu'il
a été fait observation
Le2024,
Le Maire,

Rapport d'orientation budgétaire 2024

Conseil municipal du 7 février 2024



CONTEXTE JURIDIQUE

- ▶ La loi « Administration Territoriale de la République » (ATR) du 6 février 1992 impose aux communes de 3.500 habitants et plus la tenue d'un débat d'orientation budgétaire (DOB) dans les deux mois qui précèdent le vote du budget primitif.
- Le DOB permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires et d'être informée sur la situation financière de la commune (budget principal et budgets annexes).

CONTEXTE JURIDIQUE

- ▶ L'article 107 de la loi « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » (loi NOTRe n°2015-991) du 7 août 2015 est venue renforcer les obligations de transparence pour les conseillers municipaux :
- le DOB prend la forme d'un Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en sections de fonctionnement et d'investissement, sur la présentation des engagements pluriannuels et sur les informations relatives à la structure et à la gestion de la **dette**.

CONTEXTE JURIDIQUE

- ▶ Le décret n°2016-841 du 24 juin 2016 a été promulgué pour définir le contenu ainsi que les modalités de publication et de transmission du rapport d'orientation budgétaire.
- Il vient modifier la partie réglementaire du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) en y ajoutant un article D.2312-3 (transmission du rapport au Président de l'EPCI).

CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL

CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL

- ▶ La croissance de l'économie mondiale devrait s'établir à 2,4 % en 2024, contre 2,6 % en 2023, avec un retour à 2,6 % en 2025. Le ralentissement de l'économie a favorisé un recul de l'inflation par rapport aux niveaux atteints en 2022.
- ▶ Dans les pays du G20, l'indice médian des prix à la consommation (CPI) est passé de 7,7 % en juillet 2022 à 3,9 % en octobre 2023. Les experts s'attendent à une nouvelle baisse dans les mois qui viennent.

CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL

- ▶ L'inflation mondiale devrait se stabiliser à 5 % en 2024 et 3,9 % en 2025, contre 6,5 % en 2023 et 8 % en 2022.
- ▶ Mais il est toujours possible que des obstacles inattendus se dressent sur le chemin de la désinflation comme une nouvelle flambée des prix de l'énergie, la persistance de fortes hausses des prix dans un certain nombre de pays ou l'impact des événements géostratégiques (Proche Orient)

CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL

- ▶ Cependant la question est de savoir quand le mouvement de baisse des taux d'intérêt va s'amorcer et avec quelle ampleur.
- ▶ Les principales banques centrales ne commenceront pas à baisser leurs taux directeurs avant la mi-2024, pour les porter à des niveaux qui resteront néanmoins supérieurs à ceux observés au cours de la décennie précédente.

CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL

- ▶ L'enseignement majeur est qu'un rebond significatif de l'économie mondiale en 2024 est très improbable, malgré la décélération de l'inflation observée ces derniers mois et la perspective d'une détente sur les taux d'intérêt impulsée par les banques centrales.

CONTEXTE ECONOMIQUE INTERNATIONAL

- ➔ Dans la Zone Euro : une croissance faible
 - La croissance est restée faible en 2023 (+0,1%) sur fond d'inflation persistante (5,5% en fin d'année 2023, après avoir atteint un pic à 10,6% en octobre 2022).
 - Cette inflation a conduit la Banque Centrale Européenne à poursuivre son resserrement monétaire.
 - La BCE a ainsi effectué 10 hausses successives de ses taux intérêts (de 0,5% en juin 2022 à 4 % en septembre 2023)
 - La croissance s'établit à +0,5% sur 2023, la prévision est de +1% en 2024.

CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL

CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL

- ▶ En France : une croissance modeste mais réelle
- ▶ Après un fort ralentissement de l'activité économique en 2022 (+2,6 % après +6,8 % en 2021), la croissance économique en 2023 est estimée à 0,8 %.
- ▶ Cette croissance modeste cache des évolutions favorables de la demande intérieure, avec en premier lieu, le rebond de la consommation des ménages après 8 trimestres de baisse due à la levée de la remise sur les carburants, la hausse du tarif gaz et électricité, alimentation)
- ▶ L'autre évolution concerne la bonne tenue des dépenses d'investissement des entreprises

CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL

- ▶ A l'inverse, le commerce extérieur contribue négativement à la croissance du fait du repli des exportations et d'une moindre baisse des importations.
- ▶ Ces résultats confortent le scénario d'une croissance légèrement sous 1% en moyenne cette année.

CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL

- ▶ En France, les prix à la consommation ont augmenté de 3,7 % sur un an (INSEE décembre 2023)
- ▶ Ce chiffre global cache toutefois des disparités selon les familles de produits. Dans l'alimentaire, l'inflation sur un an est ainsi estimée à 7,1 % en décembre, alors qu'elle serait de 1,4 % pour les produits manufacturés.
- ▶ Dans les services, les prix ont augmenté de 3,1 %, alors que les prix de l'énergie ont augmenté sur un an de 5,6 %

CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL

- ▶ L'activité resterait ralentie en 2024, la croissance serait davantage tirée par la consommation des ménages, sous l'effet du repli de l'inflation, bénéfique au pouvoir d'achat des salaires, et de la baisse du taux d'épargne.
- ▶ En 2025, la croissance bénéficierait également d'une amélioration de l'investissement privé, car l'effet du resserrement des conditions monétaires et financières serait moindre. En 2026, ces tendances se renforceraient pour engendrer une reprise dynamique.
- ▶ L'inflation totale (Indice Prix Consommation Harmonisé), qui a atteint un pic début 2023, continuerait à refluer : après une moyenne annuelle de 5,7 % en 2023, elle diminuerait fortement, à 2,4 % en 2024.

CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL

- ▶ Pour conclure : Prévisions de croissance inflation et chômage 2024/2025
- ▶ Croissance de 0,8 % en 2024, au même niveau que 2023, et de 1,5 % en 2025,
- ▶ décelération significative de l'inflation qui passerait de 5,5 % en 2023 à 2,4 % en 2024 et 1,7 % en 2025.
- ▶ En revanche, le taux de chômage devrait progresser un peu, de 7,3 % en 2023 à 7,6 % en 2024 et 7,7 % en 2025.

CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL

- ▶ France : le rétablissement des finances publiques sera lent
- En 2022, le déficit public s'est maintenu à un niveau élevé (-4,7% du PIB contre -3,1% en 2019) en raison des mesures de lutte contre l'inflation.
- Début 2023, il s'est stabilisé à -4,7% début 2023 et a légèrement diminué à -4,6% fin 2023.
- La fin des mesures liées aux crises sanitaire et énergétique devrait contribuer à la réduction du déficit public à -4,9% en 2023 et -4,4% du PIB en 2024.

CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL

- ➔ La Loi de Programmation des Finances Publiques 2023/2027 :
- La Loi de Programmation des Finances Publiques (LPFP) 2023-2027 définit la ligne que le Gouvernement souhaite donner aux finances publiques. Elle vise un retour du déficit public sous le seuil des 3% de PIB à l'horizon 2027.
- Elle prévoit une trajectoire annuelle de progression des dépenses réelles de fonctionnement des collectivités locales égale à l'inflation moins 0,5%.

CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL

- ▶ La Loi de Finances pour 2024 : Principales mesures relatives aux collectivités locales (1)
 - Augmentation de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) : + 320 M€, soit 27,2 Md€
 - Augmentation de la Dotation de Solidarité Rurale : + 150 M€
 - Le Fonds Vert est un dispositif pour accélérer la transition écologique dans les territoires.
 - Il augmente à 2,5 milliards d'euros (contre 2 milliards d'euros en 2023)

CONTEXTE ECONOMIQUE NATIONAL

- ▶ **La Loi de Finances pour 2024 : Principales mesures relatives aux collectivités locales (2)**
 - La Loi de Finances pour 2024 prévoit la généralisation progressive d'ici à 2027 à l'ensemble du secteur public local du Compte Financier Unique (CFU).
 - Coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives : + 3,9% en 2024 (+7,13% en 2023)

BUDGET PRINCIPAL VILLE

L'EXECUTION BUDGETAIRE 2023

Résultats provisoires au 25/01/2024

Section de fonctionnement	
Dépenses	11 888 291
Recettes	13 521 386
Solde d'exécution 2023	1 633 095
Résultat antérieur reporté	1 000 000
Résultat cumulé fonctionnement	2 633 095
Section d'investissement	
Dépenses	2 973 267
Recettes	2 745 073
Solde d'exécution 2023	-228 195
Résultat antérieur reporté	1 493 206
Résultat cumulé investissement	1 265 011
Restes à réaliser à reporter en 2024	
Dépenses	741 659
Recettes	3 682 605
Solde des restes à réaliser 2024	2 940 946
Résultat cumulé d'investissement	4 205 957
Synthèse 2023 (SI+SF)	
Solde d'exécution	1 404 900
Résultat de clôture	3 898 106
Résultat cumulé	6 839 052

L'EXECUTION BUDGETAIRE 2023

- ▶ Solde d'exécution 2023 excédentaire : 1,4 M€
 - 1,6 M€ en fonctionnement
 - -0,2 M€ en investissement
- ▶ Excédent cumulé au 31/12/2023 : 6,84 M€
 - 2,63 M€ en fonctionnement
 - 4,21 M€ en investissement

LES PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT POUR 2024

- **Maintien des taux d'imposition « ville » 2023 : produit fiscal attendu estimé à 5,728 M€**
- **Attribution de compensation CCHVO figée à 1,07 M€**
- **Stabilité du Fonds de Solidarité de la Région Ile de France : 800 000 €**
- **Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) figée à la prévision 2023 : 1,46 M€**
- **Stabilité de la Dotation de Solidarité Rurale : 1 M €**
- **Augmentation des recettes réelles de fonctionnement par rapport à 2023 : + 376 541 € (+3%)**

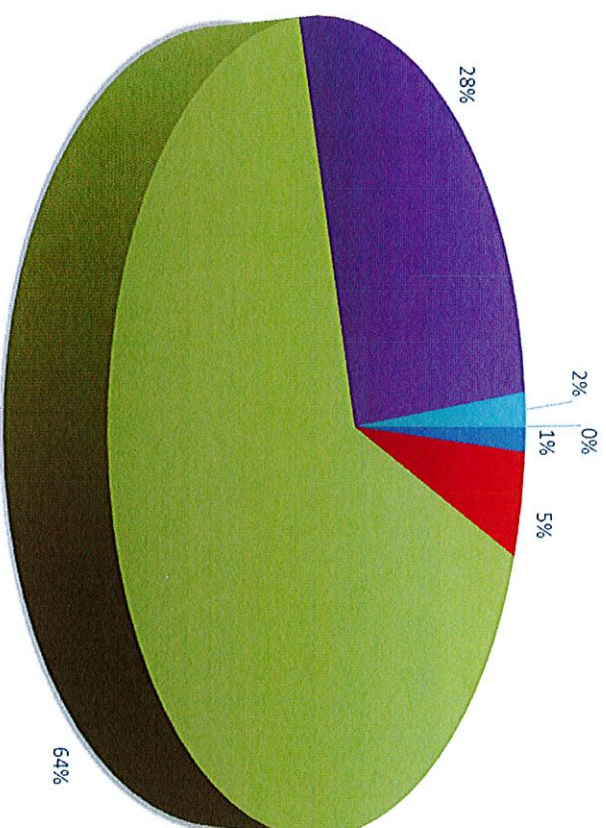
PROGRESSION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellés	Budget Primitif 2023	Projection Budget primitif 2024	Evolution	
				2023/2024 (en €)	2023/2024 (en %)
013	Atténuation de charges	200 000	181 412	- 18 588	-9%
70	Produits de facturation des services	628 352	633 522	5 170	1%
73	Produits fiscaux - impôts et taxes	7 917 440	8 304 760	387 320	5%
74	Dotations, subventions et participations	3 567 490	3 573 129	5 639	0%
75	Autres produits de gestion courante	266 500	270 500	4 000	2%
77	Produits exceptionnels	7 000	-	- 7 000	-100%
Recettes réelles de fonctionnement		12 586 782	12 963 323	376 541	3%

- Les recettes attendues en 2024 sont en légère augmentation (+3%).
- Le coefficient de revalorisation forfaitaire des valeurs locatives (+3,9%) explique en partie cette progression. En revanche, il n'a pas été anticipé d'augmentation de la Dotation Globale de Fonctionnement.

PROGRESSION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

COMPOSITION DES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT



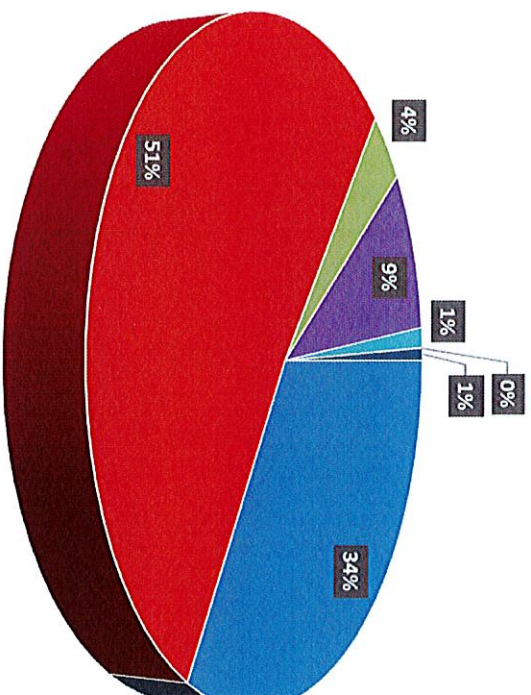
- 013 Atténuation de charges
- 70 Produits de facturation des services
- 73 Produits fiscaux - impôts et taxes
- 74 Dotations, subventions et participations
- 75 Autres produits de gestion courante
- 77 Produits exceptionnels

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellés	Budget Primitif 2023	Projection Budget primitif 2024	Evolution	
				2023/2024 (en €)	2023/2024 (en %)
O11	Charges à caractère général	4 103 186	4 471 658	368 472	9%
O12	Charges de personnel	6 500 000	6 785 000	285 000	4,38%
O14	Atténuations de produits	523 058	508 058	- 15 000	-3%
65	Autres charges de gestion courante	853 763	1 256 500	402 737	47%
66	Charges financières	105 000	143 620	38 620	37%
67	Charges exceptionnelles	39 715	5 550	- 34 165	-86%
68	Dotations aux amort. et provisions	-	89 863	89 863	#DIV/0!
O22	Dépenses imprévues	450 000	-	- 450 000	-100%
Dépenses réelles de fonctionnement		12 574 722	13 260 249	685 527	5,45%

EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

COMPOSITION DES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT



- O11 Charges à caractère général
- O12 Charges de personnel
- O14 Atténuations de produits
- 65 Autres charges de gestion courante
- 66 Charges financières
- 67 Charges exceptionnelles
- 68 Dotations aux amort. et provisions

PRÉVISION 2023 : AUGMENTATION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (1)

- ➡ + 9% pour les dépenses à caractère général (chap.011) : + 368 472 €
 - Augmentation du coût des matières premières (marché de restauration scolaire),
 - Coût de l'électricité (durcissement des conditions de l'amortisseur électricité)
 - Dépenses liées aux animations pour les Jeux Olympiques (+ 74 000 €)

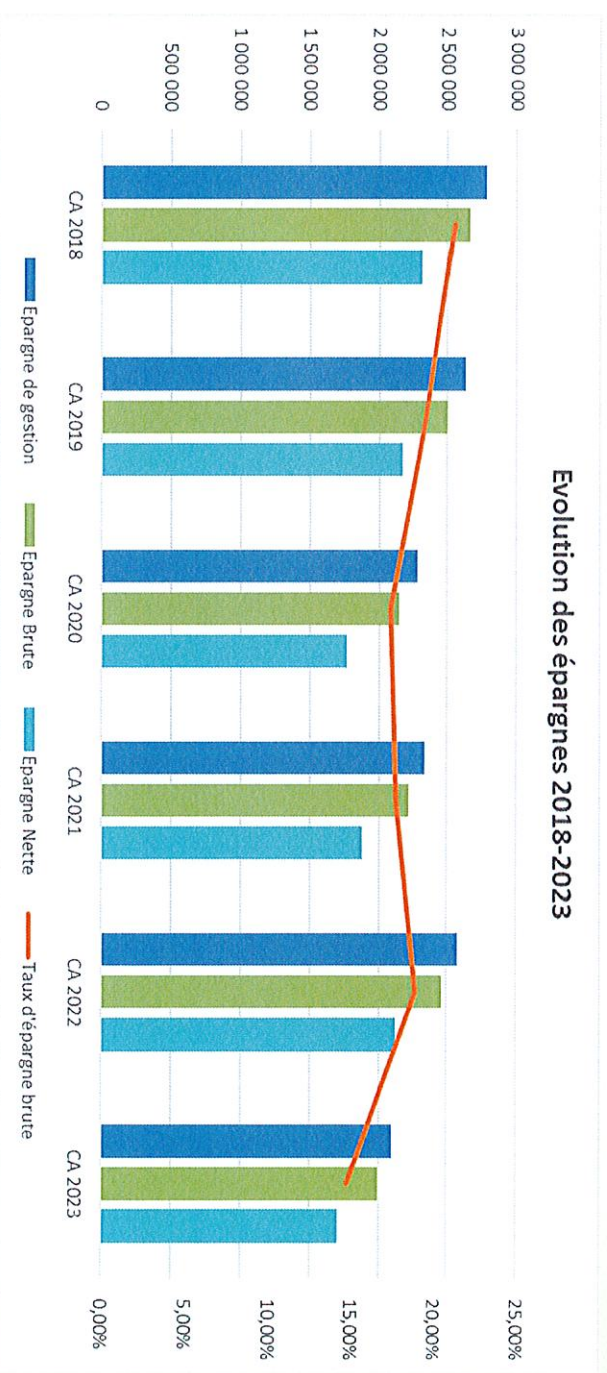
PRÉVISION 2024 : AUGMENTATION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (2)

- ▶ + 4,38% pour les dépenses de personnel (chap.012), soit + 285 000 €
- Impact en année pleine de la revalorisation du point d'indice de 1,5% et de l'attribution de 5 points d'indice à tous les agents : + 204 000 €
- Evolution de la carrière des agents dans le cadre du Glissement Vieillesse Technicité : 95 000 €

PRÉVISION 2023 : AUGMENTATION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT (3)

- ▶ Autres charges de gestion (chapitre 65) : + 402 737 €
 - ▶ Inscription d'une subvention exceptionnelle à la Résidence de la Forêt de Carnelle : 300 000 €
 - ▶ Subvention au CCAS : 301 560 € en augmentation
- ▶ Augmentation des charges financières (chapitre 66) :
+38 000 € (impact de l'augmentation du taux du Livret A)
- ▶ Provisions pour créances douteuses (chapitre 68) : 89 863 €

POINT SUR LA CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT



- Baisse de la capacité d'autofinancement entre 2022 et 2023.
- Le taux d'épargne brute atteint 14,76%.

L'ÉTAT DE LA DETTE AU 01/01/2024

Prêteur	Montant emprunté	Durée en années	Date de réalisation	Date d'échéance	Taux	Type de taux	Dettes en capital au 01/01/2024	Classification GISSLER
Dexia	537 047,00	25	25/10/2005	01/11/2030	3,56	Fixe	200 042,51	1A
Caisse d'Épargne	1 100 000,00	40	01/01/2006	25/03/2046	4,11	Fixe	815 413,01	1A
Caisse des Dépôts	521 714,00	20	30/12/2008	01/01/2029	4,47	Fixe	206 531,09	1A
Crédit Agricole	837 623,00	15	23/12/2011	23/12/2026	4,05	Fixe	227 239,87	1A
Dexia	276 016,00	15	22/07/2011	01/08/2026	2,63	Fixe	58 981,75	1A
Dexia	192 183,00	15	22/07/2011	01/08/2026	2,63	Fixe	41 037,71	1A
Crédit Agricole	500 000,00	15	13/11/2017	13/02/2032	1,20	Fixe	310 623,70	1A
Caisse des Dépôts	1 500 000,00	25	29/04/2019	01/11/2044	3,26	Fixe	1 230 000,00	Livret A
	5 464 583,00						3 089 869,64	

➔ La dette de la ville est composée de 8 emprunts dont 7 à taux fixe et 1 à taux indexé sur le Livret A.

L'encours de la dette au 1^{er} janvier 2024 est en baisse et atteint 3 089 869,64 €.

La capacité de désendettement de la ville est de 1,57 années au 31/12/2023.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT PROJÉTÉE EN 2024

- ➔ **9,33 M€ de dépenses d'investissement en 2024**
 - dont 326 000 € de remboursement de dette
 - dont 740 516 € de restes à réaliser

- ➔ **5,73 M€ de recettes d'investissement en 2024**
 - 3 133 694 € de subventions notifiées (Département-Etat-Région dont 1 682 605 € en restes à réaliser)
 - 450 000 € de FCTVA et de taxes d'aménagement attendues en 2024
 - 150 000 € de produits de cessions des immobilisations
 - 2 000 000 € d'emprunt en restes à réaliser

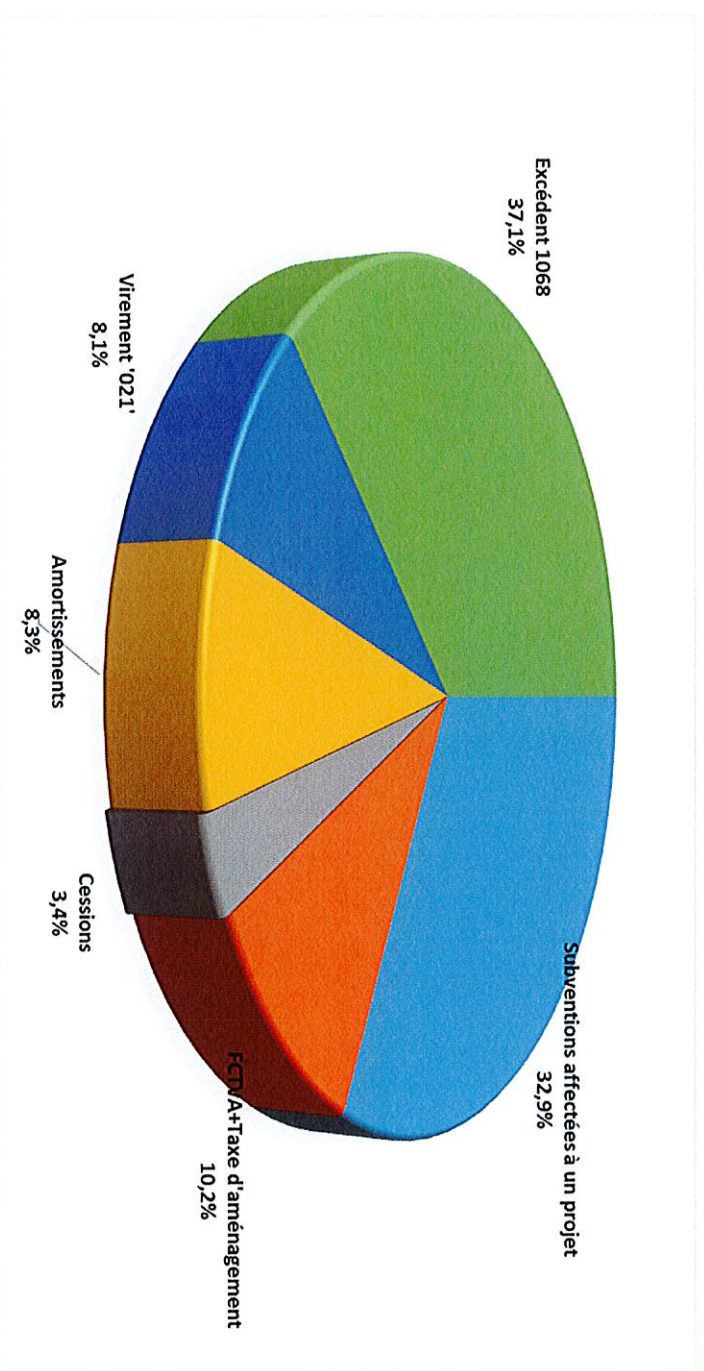
LA SECTION D'INVESTISSEMENT PROJÉTÉE EN 2024

► **Financements propres**

- 0,358 M € prélevés sur la section de fonctionnement
- 1,265 M € de résultat d'investissement reporté
- 1,633 M € d'excédent de fonctionnement capitalisé

LA SECTION D'INVESTISSEMENT PROJÉTÉE EN 2024

Structure des recettes d'investissement



DEPENSES D'INVESTISSEMENT RECURRENTES

➔ MONTANT TOTAL : 1 151 000 €

- Travaux de voirie : 500 000 €
- Matériels divers et travaux d'entretien dans les bâtiments : 130 000 €
- Dépenses en matière d'informatique : licences, renouvellement matériel : 45 000 €
- P3 DALKIA (chauffage) : 95 000 €
- Remboursement du capital de la dette 326 000 €

PRINCIPALES ACTIONS PREVUES EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

- Entretien et rénovation des Bâtiments communaux
 - Enveloppe pour débiter les travaux de rénovation énergétique des bâtiments identifiés par les audits : 500 000 €
 - Acquisition et travaux sur logements et locaux commerciaux : 630 000 €
 - Démolition du bâtiment au CNEFASSES: 250 000 €
 - Travaux de rénovation à la Police Municipale : 242 000 €
 - Refonte salle informatique espace municipal (câblage, nouveau serveur...): 180 000 €
 - Travaux sur la toiture du cinéma : 50 000 €
 - Provision pour audits sur d'autres bâtiments communaux : 23 000 €

PRINCIPALES ACTIONS PREVUES EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

➤ Scolaire - Enfance – Jeunesse – Sport - Intendance

- Travaux de réhabilitation/extension de l'école du CNEFASSES : 3,9 M€
- Réhabilitation du city-stade aux Caillouets : 225 000 €
- Travaux sur le stade et le terrain d'honneur : 120 000 €
- Divers travaux dans les écoles : 72 000 €
- Réfection de l'éclairage du gymnase et travaux sur la toiture : 30 000 €

PRINCIPALES ACTIONS PREVUES EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT

➔ Environnement - cadre de vie

- Rénovation de l'éclairage public : 400 000 € (financement à hauteur de 153 415 € par le Fonds Vert)
- Réaménagement des jeux dans le parc de la Mairie : 150 000 €
- Subvention OPAH-RU : 16 000 € pendant 5 ans
- Fonds de concours SMBO (travaux chemin de halage) : 7 721,43 €

PROJETS D'INVESTISSEMENTS PLURIANNUELS EN PHASE D'ÉTUDE OU PRÉ OPÉRATIONNELS

- ▶ Frais d'étude pour la conservation du Château : 40 000 € avec un financement de la DRAC possible à hauteur de 16 000 €
- ▶ Frais d'étude pour la restauration de l'Eglise St Laurent : 75 000 € avec un financement de la DRAC possible à hauteur de 25 000 €
- ▶ Assistance maîtrise ouvrage pour la ferme pédagogique dans le parc de l'ancien CNEFASSES 50 000 €

BUDGET ANNEXE

SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

BUDGET ANNEXE : SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

- ▶ Service soumis aux règles de la comptabilité M49 qui est financé exclusivement par des recettes propres (en particulier les redevances versées par les usagers)
- ▶ Résultat global de l'exécution budgétaire 2023 :
+ 1 099 900 €
 - Solde d'exécution en section exploitation: + 489 363 €
 - Solde d'exécution en section d'investissement : + 610 537 €

BUDGET ANNEXE : SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

- **Prévision budgétaire 2024 :**
 - **780 378 € en section d'exploitation**
 - **748 537 € en section d'investissement**
- **Dépenses d'exploitation : missions de contrôle, de curage, d'entretien des raccordements et de reprise des affaissement des réseaux**
- **La principale recette d'exploitation est la redevance dont le montant attendu est de 250 000 €**
- **L'encours de la dette est en baisse à l'issue de l'exercice 2023 et s'élève à 24 410 €.**
- **Dépenses d'investissement : Travaux sur le réseau d'assainissement**

BUDGET ANNEXE

CINEMA LE PALACE

BUDGET ANNEXE : CINEMA LE PALACE

- Résultat global de l'exécution budgétaire 2023 : + 35 314 €
 - Solde d'exécution en fonctionnement : + 12 519 €
 - Solde d'exécution en investissement : + 22 795 €
- Prévision budgétaire 2024 :
 - 32 294 € en section d'investissement
 - 288 119 € en section de fonctionnement

BUDGET ANNEXE : CINEMA LE PALACE

➤ Recettes de fonctionnement :

- entrées du cinéma : 80 000 €
- subvention ville : 130 000 €
- fonds de concours CCHVO : 30 000 €

➤ Dépenses de fonctionnement : en augmentation en 2023

- Chapitre 011 : 81 190 €
- Chapitre 012 : 185 829 € : prise en compte en année pleine de l'augmentation du point d'indice et de la bonification de 5 points pour tous les agents à compter du 01/01/2024.

BUDGET ANNEXE : CINEMA LE PALACE

Section d'investissement :

- ▶ Diverses dépenses d'investissement dont différents équipements et matériels : 35 000 €

Rapport d'orientation budgétaire 2024

► Merci de votre attention